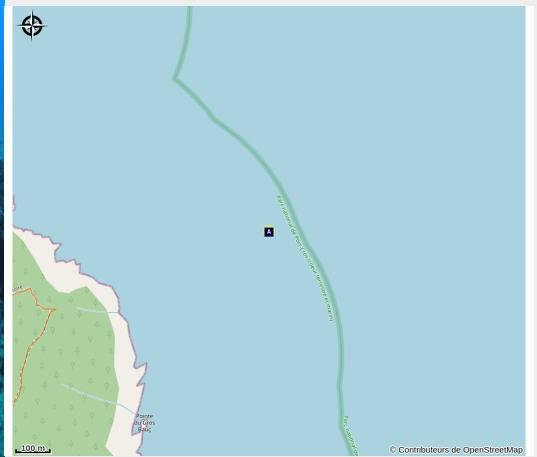


Plongée sur les filets anti sous-marins

Cœur marin



Filets anti sous-marin (© Nicolas BARAQUE)



Les filets anti-sous-marins font parti du riche patrimoine immergé présent dans l'Aire Maritime adjacente du Parc national de Port-Cros.

Les filets anti sous-marins se situent en coeur de parc le long de la côte Est de l'île de Porquerolles, à une pronondeur de 40 mètres.

Si la découverte de ces Les filets anti sous-marins qui avaient pour vocation d'empêcher l'accès à la rade d'Hyères ne présente pas un grand intérêt, le site est accessible pour les apnéistes et ne présente aucune difficulté.

Infos pratiques

Pratique : Plongée sous-marine

Type : Site sur épave

Thèmes : Cœur de parc, Faune sous-marine, Flore sous-marine, Patrimoine immergé

Description

Historique et description :

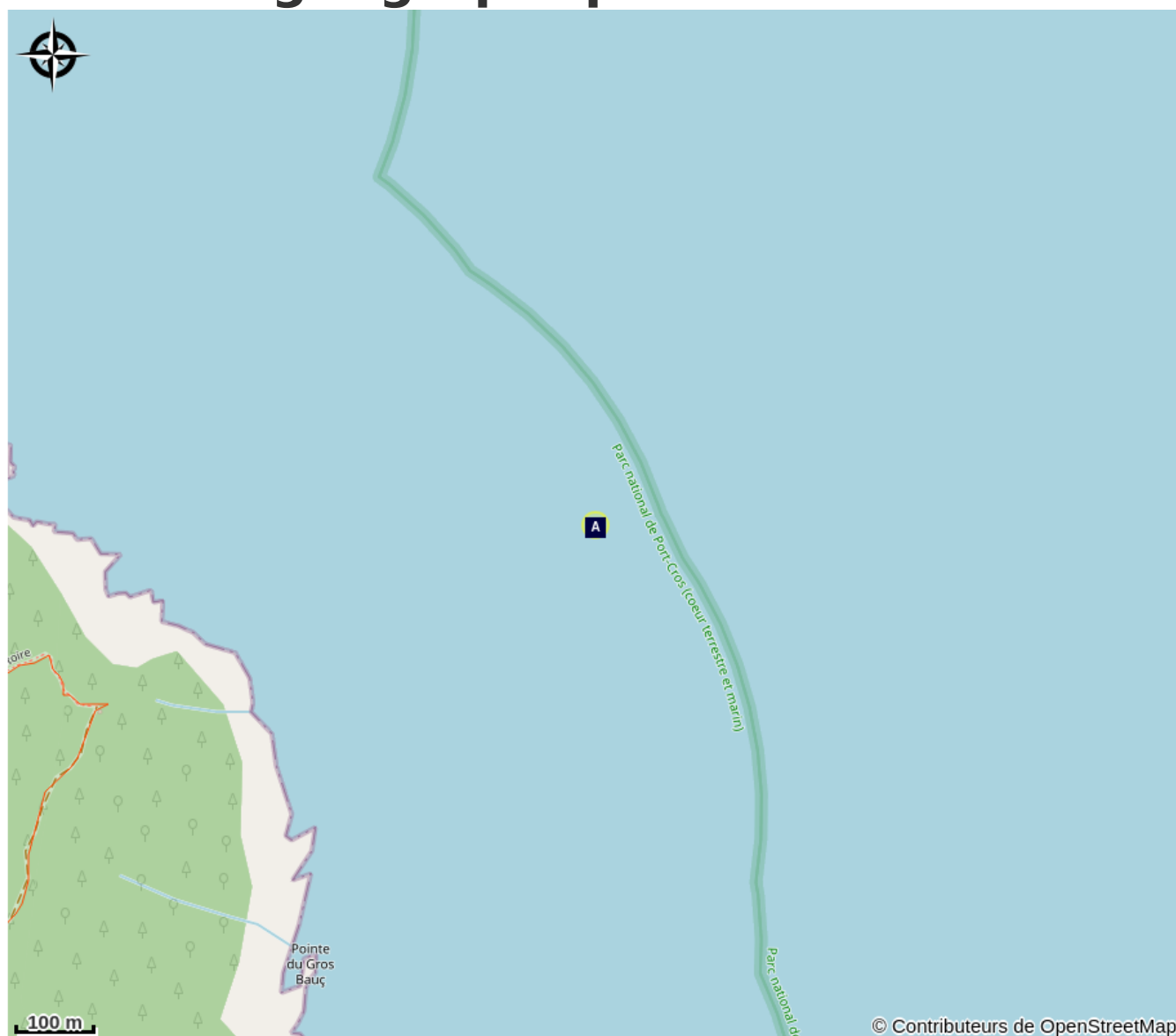
Les filets anti sous-marins avaient pour vocation d'empêcher l'accès à la rade d'Hyères. C'est un système complexe alliant différents matériels : filets, câbles, corps-morts, flotteurs de différents types et mines sous-marines. Ce système, d'abord implanté par les Français, a été maintenu en état par les occupations successives italiennes et allemandes. Pendant la Seconde Guerre Mondiale, les côtes françaises se sont couvertes de rideaux défensifs afin de défendre et d'interdire son accès par la mer. Les filets étaient pleinement inscrits dans le cadre de la guerre navale. Les filets avaient pour fonction d'éviter les reconnaissances et autres intelligences ennemies portées sur la côte, d'arrêter et de bloquer les assauts. Ainsi les côtes varoises de Toulon, Hyères, Fréjus, Agay, Saint-Tropez, Saint-Raphaël, Sainte-Maxime ont été dotées de ces protections. Cette protection était tirée entre l'île de Porquerolles et l'îlot de Bagaud sur plus de 8 000 mètres.

Son naufrage :

Tout simplement abandonnés à la fin de la guerre, ils reposent sous la forme de 5 tas de filets plus ou moins importants entre les 2 îles. Il faut se déplacer de l'un à l'autre sur le fond de sable. C'est une plongée abritée par le Cap des Mèdes les jours de mistral.

[Découvrir sa fiche descriptive réalisée dans le cadre du projet NEPTUNE](#)

Situation géographique



Herbier de posidonie (A)
Eponge encroûtante orange (C)
Murène (E)

Castagnole (B)
Rouget barbet de roche (D)
Congre (F)

Toutes les infos pratiques

Recommandations

Vous êtes en coeurs de Parc, la plongée est soumise à autorisation et à réglementation !!!

La plongée sous marine en scaphandre autonome dans les eaux du parc national de Port-Cros n'est autorisée qu'aux plongeurs individuels ou aux établissements de plongée porteurs d'une autorisation.

Celle ci est délivrée à partir du [Carnet de Plongée en Ligne \(CaPeL\)](#) du Parc national de Port-Cros.

La réglementation en bref

- Nombre de plongeurs limité à 40 simultanément sur site.
- Interdiction de nourrir les poissons, de toucher, prélever ou détruire toute espèce animale ou végétale, incluant les substrats.
- Port et usage du gilet stabilisateur obligatoire pour éviter les palmages impactant la faune et la flore.
- Plongée de nuit réglementée pour préserver la quiétude des lieux.
- Interdiction de mouillage dans un rayon de 100 mètres autour des sites équipés de dispositifs d'amarrage.
- Dispositifs d'amarrage interdits aux navires de plus de 15 mètres.
- Nombre de navires amarrés sur la même bouée limité à trois.
- Engagement à respecter et diffuser les bonnes pratiques auprès de la communauté des plongeurs.

Plongeurs, signalez vous en surface avec les pavillons réglementaires.

Les dispositifs d'amarrage installés sur site sont destinés en priorité aux navires supports de plongée (professionnels ou individuels).

Ne perturbez pas la faune et la flore sous-marine. Ne poursuivez pas les poissons et surtout ne les nourrissez pas et ne remontez rien à la surface ! Attention aux coups de palmes non maîtrisés, vérifiez votre flottabilité. Pensez aussi à vérifier que votre détendeur de secours est bien fixé à votre gilet stabilisateur, en aucun cas ne laissez traîner vos instruments, au risque qu'ils s'accrochent à la faune et à la flore.

[Pour en savoir + sur la réglementation](#)

Les épaves peuvent représenter un danger pour les plongeurs. Présence de lignes ou de filets de pêche, de parties métalliques coupantes et de structures fragiles pouvant se briser sans préavis. La pénétration à l'intérieur d'une épave requiert une compétence avancée nécessitant une formation et un équipement spécifique ainsi que le respect des règles de sécurité.

La loi protège les épaves et toutes traces humaines immergées. Il est interdit de remonter quoi que ce soit des fonds marins.

Sur votre chemin...



Herbier de posidonie (A)

La posidonie n'est pas une algue mais une plante à fleurs.

Elle possède des racines, des rhizomes, de longues feuilles en lanière, et produit des fleurs qui se transforment en fruits nommés «olives de mer». Espèce endémique de Méditerranée, elle porte à tort le nom d'espèce oceanica. Elle forme de vastes herbiers qui rendent d'innombrables services écologiques: oxygénation des fonds, frayères et nurseries à poissons, supports d'épiphytes, forte production de matière organique, fixation des fonds et protection très efficace du littoral contre l'érosion.

[EN SAVOIR +](#)

Crédit photo : © Antonin GUILBERT - AAMP

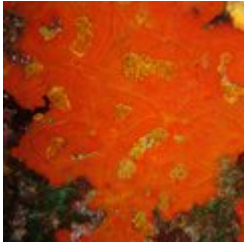


Castagnole (B)

« Hironnelle de mer » en référence à sa nageoire caudale en ciseaux ou « demoiselle » sont les autres noms donnés à ce petit poisson de couleur brun sombre qui, de loin, paraît tout noir.

Les castagnoles (*Chromis chromis*) sont des poissons diurnes, mangeurs de zooplancton, qui vivent en grands bancs au-dessus des fonds rocheux ou des herbiers dans lesquels ils se réfugient la nuit pour dormir. Les individus solitaires sont le plus souvent les mâles qui préparent un lieu de ponte dans la roche ou qui ventilent et protègent les œufs. Ce sont de petits poissons de 7 à 10 centimètres. Caractéristiques : Les jeunes arborent pendant quelques mois une magnifique couleur bleu fluorescent.

Crédit photo : © Vincent BARDINAL



Eponge encroûtante orange (C)

L'éponge encroûtante est une espèce exclusivement méditerranéenne, de couleur orange vif pouvant aller jusqu'au rouge foncé.

L'éponge encroûtante (Crambe crambe) peut recouvrir de grandes surfaces jusqu'à 30m de profondeur. Un individu forme une plaque encroûtante, lisse, dont la surface luisante est percée d'orifices ronds. Ces ouvertures de canaux, bien visibles en surface, expulsent l'eau qui a été pompée par l'éponge à travers de petits pores inhalants ; cette eau passe à travers des filtres qui retiennent les particules très fines dont l'éponge se nourrit. Elle se reproduit par émission de larves qui, après une phase planctonique, se fixent sur le fond où elles se métamorphosent.

Crédit photo : © M. BARRAL - PNPC



Rouget barbet de roche (D)

Le rouget est très appréciée des fins gourmets.

Le rouget de roche (*Mullus surmuletus*) affectionne les fonds sableux, vaseux ou détritiques, depuis la surface jusqu'à 100 m de profondeur. Il creuse un trou dans le sédiment grâce à ses barbillons à la recherche de nourriture : vers, mollusques, crustacés... Sa coloration, très changeante, varie du rouge foncé au rose pâle avec des nuances vert-jaunâtre. La mâchoire inférieure comporte deux barbillons orientables qui servent en même temps d'organes tactiles et gustatifs. Sa chair, très parfumée, est très appréciée depuis l'Antiquité. On rapporte que, chez les Romains, un beau poisson valait plus cher que l'homme qui l'avait pêché !...

Crédit photo : © Vincent BARDINAL



Murène (E)

La murène est redoutée par la majorité des plongeurs, mais n'attaque que pour protéger sa progéniture durant la période de reproduction ou quand elle se sent en danger.

La murène (*Muraena helena*), qui vit sur certaines îles d'Hyères comme l'île de Porquerolles, a un corps souple rappelant celui d'un serpent, très long -jusqu'à 1m50- et comprimé latéralement. Sa peau est très lisse et recouverte de minuscules écailles de coloration variable, souvent mouchetée près de la tête avec des tâches plus larges vers l'arrière. Son museau est allongé. Sa grande bouche profilée s'ouvre très largement sur une dentition importante, crochue et venimeuse. Le sérum sanguin qu'elle contient est toxique et se neutralise après 75°C. Ces poissons sont de grands carnassiers benthiques. Ils vivent dans les failles et crevasses jusqu'à 100m de profondeur et sont territoriaux. Ils s'attaquent aux poissons, aux mollusques et aux crustacés. L'espèce a toujours été vue autour des îles, mais la population augmente visiblement et beaucoup de jeunes spécimens sont observables dans de faibles profondeurs.

Crédit photo : © Claude LEFEBVRE



Congre (F)

Le congre, de forme serpentiforme, peut atteindre 3 m de long

Le congre (*Conger conger*) vit dans les cavités ou failles rocheuses et épaves, il fréquente aussi les fonds meubles dégagés en profondeur. Sa peau est recouverte d'un épais mucus. De couleur uniforme grise à noirâtre, le ventre est plus clair, les nageoires dorsale et anale sont bordées de noir. Sa tête est légèrement aplatie, sa dentition est fine, pointue et très coupante. Ses opercules sont profilés et dilatables : ils laissent apparaître un petit orifice branchial. Il est actif pendant la nuit. La pleine lune est un facteur qui freine considérablement son activité. Dans des eaux de profondeur supérieure à 50 mètres, il a également des moments d'activité en cours de journée. Sa reproduction a lieu généralement après une longue migration vers le large et est accompagnée de profonds changements physiologiques qui lui donnent un aspect boudiné.

Crédit photo : © Claude LEFEBVRE